

*Honorables Députés et Sénateurs,
Excellences Messieurs les membres du Gouvernement,
Excellences Messieurs les membres du Corps Diplomatique,
Messieurs les Entrepreneurs de la diaspora congolaise,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,*

Je voudrais tout d'abord m'acquitter d'un agréable devoir celui de souhaiter à tous les investisseurs Congolais de l'Etranger et à tous les invités ici présents la bienvenue à ce Forum.

Je voudrais ensuite tourner mon regard vers tous ceux et toutes celles qui, par leur appui à notre Gouvernement ont contribué à rendre effective cette réunion. Je pense ainsi à nos principaux partenaires dont la Suisse, la Grande Bretagne, le PNUD, l'OIM et bien d'autres encore.

Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

Mesdames et Messieurs,

Au moment où les signes de reconstruction de notre pays sont de plus en plus perceptibles, votre présence à ce Forum apparaît pour moi comme une réponse directe à l'appel lancé naguère par le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE, aux Congolais de l'Etranger lorsqu'il disait, je cite :

« Puisque nous devons compter sur l'effort de chacun pour aller de l'avant, désormais, les Congolais de la diaspora seront davantage appelés à apporter leur contribution pour la reconstruction nationale et à garder spirituellement et matériellement un lien fort avec la Mère Patrie ».

Eh bien, grâce à vous, mes Chers Compatriotes, cette parole pour ne pas dire cette prophétie s'est accomplie aujourd'hui.

J'en suis d'autant plus heureux que dans le cadre de la recherche des nouvelles opportunités de croissance pour les pays en voie de développement. Cette réunion démarre au moment même où se tiennent à Athènes en Grèce les travaux préparatoires du troisième Forum Mondial prévu du 02 au 05 novembre 2009 sur la Migration et le Développement sous le thème « *Comment se servir du binôme migration - développement afin de remplir les objectifs du Millénaire pour le développement* ».

Simple coïncidence serait-on tentée de dire. Certes, mais une « heureuse » coïncidence alors, puisqu'elle s'inscrit dans les « bonnes pratiques » de la nouvelle dynamique des relations internationales en matière de migration et développement et donc, un gain pour notre pays !

Fruits d'une symbiose entre deux cultures, la sensibilité africaine, la rigueur, la ponctualité et la finesse occidentales, laissez-moi vous dire, mes Chers Compatriotes, que votre Gouvernement vous soutient et soutient vos actions dans la mobilisation de ses ressources comme des nouveaux partenaires pour un espace économique de plus en plus compétitif.

En effet, dans le cadre de la diplomatie de développement et de paix, parmi les missions du ministère des Affaires Etrangères, conformément à l'ordonnance n° 08/074 du 24 décembre 2008 fixant les attributions des ministères, se trouve *la mobilisation des Congolais de l'Etranger pour le développement du pays et leur intégration à la vie nationale*.

C'est à ce titre que l'organisation du présent Forum arrive à point nommé comme une urgente nécessité, à la suite des multiples rapports et plaintes enregistrés en

termes d'obstacles et de contraintes dans l'exercice de l'activité économique des Congolais de l'Etranger.

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la promotion des activités des Congolais de l'Etranger à travers la Maison des Congolais de l'Etranger et des Migrants, près d'une dizaine de réunions ont été organisées à cet effet.

Celles-ci ont mis face à face, les Congolais de l'Etranger qui ont investi au pays et les experts des services publics principalement concernés notamment la Direction Générale de Migration (DGM), l'Office de Douane et d'Accises (OFIDA), l'Office National des Transports (ONATRA), la Direction Générale des Impôts (DGI), l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI), la Fédération des Entreprises Congolaises (FEC) et j'en passe.

Il ressort de ces réunions dont la restitution des travaux vous sera faite durant ces 2 jours, que les transferts financiers des Congolais de l'Etranger en faveur de leurs familles et leurs activités en République Démocratique du Congo s'évaluent aujourd'hui en millions de dollars. Malheureusement, « 80% de ces transferts sont destinés à la consommation courante des ménages ou aux dépenses de prestige, au détriment des investissements productifs » à tel point que leur contribution au développement du pays demeure à peine perceptible.

Il est vrai, et c'est la raison de la tenue de ce forum, que beaucoup d'entre vous qui ont réussi à investir au pays se plaignent des multiples tracasseries dont vous êtes victimes à l'instar de bien d'autres compatriotes restés au pays d'ailleurs.

Mais, il faut aussi dire que plusieurs d'entre vous sont tombés dans le piège du mimétisme en vous cramponnant presque tous dans les domaines du transport, de l'hôtellerie (les flats) et de l'habillement rendant encore plus âpre la concurrence

déjà difficile pour les Petites et Moyennes Entreprises alors qu'il existe bien d'autres opportunités dans le tourisme ou l'agroalimentaire par exemple, pour laquelle d'ailleurs les intrants agricoles sont exonérés.

La formation par exemple, pour ne citer qu'elle, offre également une panoplie de choix. Les écoles de métiers qui foisonnent en Europe peuvent aussi à ce sujet, servir de déclic pour la résorption du chômage chez nous.

Elles ont l'avantage non seulement de contribuer à la création des petites et moyennes entreprises mais aussi et surtout à l'émergence d'une classe intermédiaire comme socle pour la réduction de la pauvreté et le développement durable.

C'est donc, pour chercher à corriger cette virtuelle image d'une société de la jungle, et canaliser vos actions en les intégrant dans une politique globale du développement de notre pays en vue d'en maximiser les effets positifs sur l'économie nationale que le **Ministère des Affaires Etrangères**, par le biais de la **Maison des Congolais de l'Etranger et des Migrants « MCDEM »** en sigle, en collaboration avec l'**Organisation Internationale pour les Migrations « OIM »**, l'**Ambassade de la Grande Bretagne** en RDC et d'autres partenaires, a décidé d'organiser ce **Forum Economique pour la Diaspora Congolaise**.

Le rapport final sera alors soumis au Gouvernement comme un cahier de charge des Congolais de l'Etranger.

Mon rôle est de concourir avec d'autres ministères et partenaires à améliorer notre image à l'extérieur et à recréer à l'intérieur un climat de confiance ainsi que des conditions favorables d'exercice libre d'activités économiques saines et rentables pour tous.

Mesdames et Messieurs,

Comme j'ai tout récemment eu à le souligner devant la Sous-commission chargée des Relations Extérieures du Sénat, depuis ma prise de fonction, des avancées très significatives ont été enregistrées dans la mise en œuvre de vos recommandations aux Premières Assises Nationales des Congolais de l'Etranger tenue du 30 juillet au 05 août 2008 ici au Ministère des Affaires Etrangères.

Je me réjouis en effet d'avoir inauguré le 09 février 2009, la Maison des Congolais de l'Etranger et des Migrants, aménagée ici au Ministère avec l'appui de nos partenaires suisse et britannique.

Cette maison constitue désormais votre adresse, votre référence, un outil de gestion des politiques migratoires de notre pays, un avocat conseil pour vous. Car au-delà de l'encadrement des potentiels migrants et de la réinsertion des migrants de retour, elle assiste les Congolais de l'Etranger qui veulent investir ou qui ont investi au pays en soutenant des mesures d'incitation pour une lisibilité et une traçabilité des procédures douanières et fiscales afin de rendre plus visibles et efficaces les contributions des Congolais de l'Etranger au développement du pays.

Le site que vous avez souhaité pour une communication interactive avec la Mère Patrie, fonctionne. C'est le www.mcdem.cd avec tous les liens utiles.

Le projet de création de la Caisse de Solidarité des Congolais de l'Etranger est inscrit au programme annuel du Gouvernement avec en perspective la construction de la Cité des Congolais de l'Etranger.

En renforcement de l'action de nos sections consulaires, j'ai désigné au sein de chacun de nos Ambassades, un fonctionnaire particulièrement chargé du suivi des dossiers des Congolais de l'Etranger.

Dans le cadre du transfert des compétences, en dehors de MIDA Grands Lacs, d'autres structures de mobilité professionnelle sont également soutenues par mon Ministère à l'instar de la Maison Africaine ou de la Coordination des Initiatives pour

Réfugiés et Etrangers ayant pour mission d'identifier en Europe notamment au sein de la diaspora Congolaise de Belgique, des expertises pour les entreprises congolaises.

Tous les pays partenaires sont encouragés à faire de même pendant qu'une base des données est progressivement constituée à la Maison des Congolais de l'Etranger et des Migrants qui vous invite constamment à vous inscrire.

En ce qui concerne la protection et la défense de vos droits, des partenariats migratoires sont graduellement négociés et signés avec nos différents partenaires dans divers domaines.

Mesdames et Messieurs,

A ce sujet, mon Ministère a réussi à engager un dialogue fructueux avec nos partenaires du Nord pour faire en sorte que la mobilité humaine devienne un gain pour notre pays pour vous-mêmes autant que pour les pays qui vous accueillent.

C'est ce dialogue qui a permis à notre pays de signer deux conventions de partenariat migratoire avec la Suisse et la Grande Bretagne qui ont notamment servi de base à l'aménagement de la Maison des Congolais de l'Etranger et à la tenue du présent forum.

L'histoire nous renseigne, en effet, que depuis les temps anciens que les plus grandes nations ont en partie fondé leur prospérité sur les effets positifs de la migration, même si sa gestion demeure un phénomène nouveau qui remonte aux années 80 et sa gouvernance mondial vers les années 2000.

Qu'il s'agisse du Dialogue de haut niveau tenu à l'ONU en 2003, du Forum Mondial qui se tient chaque année depuis bientôt trois ans sur la Migration et le Développement ou du Partenariat stratégique entre les pays de l'Union Européenne

et l'Afrique, le lien entre la Migration et le Développement est entré dans les agendas des grands décideurs du monde.

Notre pays ne pouvait donc pas se tenir à l'écart de cette nouvelle donne diplomatique en vue de régir désormais les rémittences, le transfert de compétences, l'exportabilité de retraités et le travail saisonnier qui peuvent dorénavant être envisagés comme principaux instruments de lutte contre la pauvreté, principale cause des migrations irrégulières.

Mesdames et Messieurs,

Si l'on peut attendre de l'issue de ces travaux, un nouvel engagement du Gouvernement pour l'assainissement progressif du milieu d'affaires et, des Congolais de l'Etranger le devoir de mener, dans vos pays d'adoption, des actions qui préservent l'image de marque de cette grande Nation, tout le monde en sortirait gagnant ; car, il est possible de présenter autrement notre pays que par l'image souvent négative lui donnée de l'extérieure.

C'est par cette note d'espoir que je déclare ouvert les travaux du Forum économique des Congolais de l'Etranger 2009.

Je vous remercie.

République Démocratique du Congo



Ministère des Affaires Etrangères

*Allocution de Son Excellence Monsieur le ministre
des Affaires Etrangères
A l'occasion du « Forum Economique des
Congolais de l'Etranger »*

Le 19 Août 2009